

> Votre Extension de Garantie en pratique

	EW Matérielle + logicielle	Pack Sérénité	Pack Premium
Les mises à niveau (par vos soins ou en nos locaux) des microprogrammes (firmwares) de votre équipement GPS ou Optique	●	●	●
Les frais pièces et main d'oeuvre de réparation d'un équipement défectueux	●	●	●
Les frais pièces et main d'oeuvre de réparation d'un équipement ayant subi un choc électrique	●	●	●
Les frais pièces et main d'oeuvre de révision annuelle de votre équipement	○	●	●
Location de matériel de remplacement avec 50% de remise en cas de panne	○	●	-
Mise à disposition de matériel de remplacement en cas de panne	○	-	●
Les défauts causés par, ou résultant d'un choc ou d'une chute de l'équipement, ou encore d'une utilisation non conforme aux préconisations du constructeur	○	○	○
Le remplacement des consommables, tels que les câbles, batteries et les accessoires	○	○	○
Les frais de livraison et d'emballage nécessaires à la venue et au retour du matériel pour en effectuer la mise à jour	○	○	○
Toutes les modifications matérielles qui pourraient s'avérer nécessaires du fait de l'installation d'un nouveau microprogramme ou d'une nouvelle version du système d'exploitation	○	○	○

● Inclus ○ Non inclus

> Entretien des Packs Sérénité et Premium

Pour un système GPS :

- Vérification de la conformité aux spécifications constructeur
- Établissement et édition du certificat de conformité
- Mesures de points connus et contrôle de précision
- Tests fonctionnels du système et maintenance préventive
- Mise à jour logicielle (microprogramme et logiciel de terrain)

Pour un système Optique :

- Vérification de la conformité aux spécifications constructeur
- Établissement et édition du certificat de conformité
- Réajustement de l'instrument pour une précision optimale
- Tests fonctionnels du système et maintenance préventive

En + avec l'option Révision Niveau 2

- Regraissage des axes de rotation
- Réajustement du distancemètre et du système de suivi
- Nettoyage complet

Pour plus de détails sur les révisions, consultez notre brochure "Forfaits de contrôle et de Révisions" disponible sur simple demande, et téléchargeable à l'adresse :

http://www.geomesure.fr/brochures/SAV_Revisions.pdf

ATTENTION, si votre matériel est hors garantie lors de l'acquisition d'un Pack Sérénité ou Premium, la révision incluse dans le pack devra impérativement être réalisée par notre Service Après-Vente préalablement à la validation de l'extension de garantie.

Les pièces qui nécessiteraient un éventuel remplacement dans le cadre de cette intervention, ainsi que la main d'oeuvre associée, seront intégralement à la charge du souscripteur (un devis sera établi préalablement à toute intervention).

> Conditions Pack Sérénité

Location avec 50% de remise en cas de panne

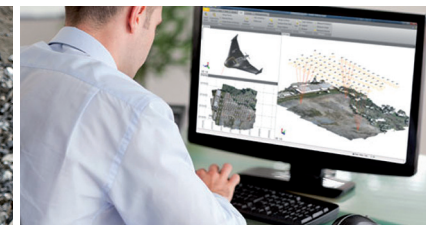
La mise à disposition du matériel de location se fait au jour de la réception en nos locaux du matériel concerné par le Pack Sérénité présentant une défaillance, sous réserve de disponibilités, durant le temps de la remise en état du matériel. La remise de 50% ne pourra être consentie en cas d'accident (chute ou utilisation non conforme ayant entraîné une casse), ou durant une révision du matériel et sera appliquée jusqu'au maximum 48h après la réception du matériel remis en état.

> Conditions Pack Premium

Mise à disposition d'un matériel en cas de panne

La mise à disposition du matériel de remplacement se fait au jour de la réception en nos locaux du matériel concerné par le Pack Premium présentant une défaillance, sous réserve de disponibilités, durant le temps de la remise en état du matériel, avec un maximum d'un mois. La mise à disposition ne pourra être consentie en cas d'accident (chute ou utilisation non conforme ayant entraîné une casse), ou durant une révision du matériel. Le matériel de remplacement devra être restitué en nos locaux au maximum 48h après la réception du matériel remis en état, dans le cas inverse une location au tarif en vigueur sera facturée. Un forfait de préparation et d'expédition de 90€ HT sera facturé pour toute mise à disposition de matériel de remplacement. En cas d'indisponibilité, Geomesure vous dédommagera forfaitairement de 100€ HT par jour ouvré, dans la limite de 500€ HT, sous la forme d'un avoir utilisable ultérieurement. Le pack Premium est valable uniquement en France métropolitaine.

OPTIONS D'EXTENSION DE GARANTIE



> Vous êtes propriétaire d'un système Trimble

Celui-ci bénéficie d'une garantie constructeur d'une durée de 1 an (récepteurs GPS et contrôleurs) ou 2 ans (systèmes optiques).

L'EXTENSION DE GARANTIE MATÉRIELLE ET LOGICIELLE

LE PACK SÉRÉNITÉ

LE PACK PREMIUM

> Pourquoi prendre une extension de garantie sur mon matériel topographique ?

- La tranquillité d'un équipement toujours sous garantie, qui évite des frais de réparation imprévus, et vous procure ainsi une parfaite maîtrise de votre budget
- Des interventions en Service Après-Vente ne nécessitant plus votre accord, et de ce fait plus rapides et simplifiées
- Un accès permanent aux dernières versions logicielles (logiciels de terrain et microprogrammes), donc aux dernières fonctionnalités et améliorations développées par Trimble pour une meilleure performance
- Conserver un parc homogène pour une parfaite compatibilité entre vos différents systèmes Trimble (versions des logiciels de terrain et microprogrammes)

«Tranquillité d'esprit, budget maîtrisé, équipement suivi et mis à niveau»

> Quelle est la marche à suivre ?

Contactez simplement notre Service Clients :

- Pour en savoir plus ou pour toute question relative à nos options, ou aux conditions de l'extension de garantie Trimble
- Pour obtenir une offre spécifique au matériel et au nombre d'années d'extension de garantie souhaitées
- Geomesure vous informera automatiquement au terme de la garantie originelle de votre matériel, et vous fera une offre d'extension de garantie correspondante

Service clients

Du lundi au jeudi
de 8h à 18h et le
vendredi de 8h à 17h
lois@geomesure.fr
www.geomesure.fr

05 19 08 06 01
(Tarif appel local) choix 2

SIÈGE SOCIAL

560 rue Henri Farman
34430 Saint-Jean-de-Vedas

AGENCE SUD-OUEST

17 rue Thomas Edison
Bât. le Colisée, 1er étage #13
33600 Pessac

AGENCE NORD-OUEST

3 rue Alessandro Volta
44481 Carquefou cedex

> L'offre Geomesure

	EW MATERIELLE + FIRMWARE (station ou GPS)	PACK SÉRÉNITÉ	PACK PREMIUM
Mises à jour des logiciels et systèmes d'exploitation des contrôleurs	Option	Option	Option
Mises à jour des microprogrammes des instruments (stations totales et GPS)	•	•	•
Prise en charge Pièces et Main d'œuvre des frais de réparation en cas de panne	•	•	•
Forfait de révision Niveau 1 (instrument optique) / Forfait de Contrôle (GPS)	○	•	•
Forfait de révision Niveau 2 (instrument optique)	○	Option : 150€ HT	Option : 150€ HT
Location de matériel de remplacement avec 50% de remise en cas de panne *	○	•	-
Mise à disposition de matériel de remplacement en cas de panne **	○	-	•

Retrouvez plus de détails sur les éléments pris ou non pris en charge dans les différents packs au verso de ce dépliant.

• Inclus ○ Non inclus

* Se référer au paragraphe "Conditions du Pack Sérénité" présent au verso de ce dépliant.

** Se référer au paragraphe "Conditions du Pack Premium" présent au verso de ce dépliant.

> Tarifs HT pour un an*

	EW MATERIELLE + FIRMWARE (station ou GPS)	PACK SÉRÉNITÉ	PACK PREMIUM	SUPPLÉMENT RENOUVELLEMENT**
STATION SEULE	1 135 € HT	1 336 € HT	1 736 € HT	515 € HT
STATION + CONTROLEUR	1 217 € HT	1 585 HT	2 035 € HT	565 € HT
GPS SEUL	770 € HT	935 € HT	1 185 € HT	381 € HT
GPS MOBILE + CONTROLEUR	1 034 € HT	1 195 € HT	1 495 € HT	541 € HT
CONTROLEUR SEUL	315 € HT	315 € HT	315 € HT	160 € HT
OPTION MAJ TRIMBLE ACCESS	590 € HT	590 € HT	590 € HT	300 / 750 € HT ***

* Tarifs au 01/02/2024. Geomesure se réserve le droit de modifier la tarification sans préavis.

** Supplément à ajouter si les systèmes/logiciels pour lesquels vous souhaitez acquérir une maintenance sont sortis de garantie (native ou extension de garantie) depuis + de 3 mois

*** Si le logiciel Access est hors maintenance depuis plus d'un an, le supplément renouvellement passe de 300 à 750€ HT